



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 janvier 2024

BILAN D'ACTIVITE 2023

BILAN FINANCIER

PERSPECTIVE: CHANTIERS 1er semestre 2024



BILAN D'ACTIVITE DES SERVICES DU CIAS EN 2023 Les faits marquants

MARS	Changement de logiciel métier et migration des logiciels vers MILLESIME une solution commune aux 3 services (SAAD-SSIAD-PRAD).
JUILLET	Réforme des SAD (Services Autonomie à Domicile). La réforme modifie les missions, les principes d'organisation et de fonctionnement des SAAD, SSIAD, et SPASAD (Décret n°2023-608 du 13 juillet 2023)
NOVEMBRE	Signature du CPOM QUALITE avec le Conseil Départemental Changement de Direction
DECEMBRE	Candidature à la constitution d'Equipe Spécialisée Alzheimer pour répondre aux besoins du territoire



Soins Infirmiers à Domicile

L'Equipe des intervenantes

Infirmière Coordonnatrice

15 aides-soignantes

Le SSIAD n'intervient pas à ce jour sur l'ensemble des communes de RLV

Les bénéficiaires

Service autorisé à 63 places dont 3 places pour personnes en situation de handicap

- 55 patients en 2023 dont 20 nouveaux bénéficiaires (en 2022 : 60 patients)

 Les difficultés de recrutement nous ont conduits à réduire le nombre de patients. Nous sommes désormais à effectif constant, il est prévu d'augmenter les prises en charge
- 17 sorties définitives : 6 décès, 3 placements en Ehpad, 1 hospitalisation définitive et 3 hospitalisations SSR, 4 reprises d'autonomie
- Augmentation du GMP (dépendance) : 654,23 contre 646,55 en 2022



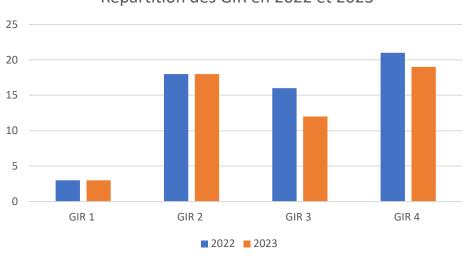
La moyenne d'âge est de 84 ans pour les Hommes et 81 ans pour les Femmes

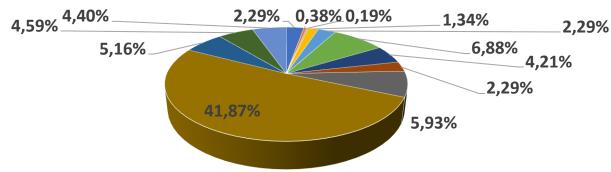


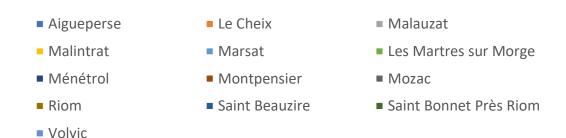
39% de nos bénéficiaires relèvent d'une affection neurologique Près de 28% d'une affection orthopédique Et 22 % d'une affectation polypathologique

Les bénéficiaires

Répartition des GIR en 2022 et 2023









Le SPASAD:

Prémices d'un futur service autonomie

- 26 patients
- 9 nouveaux patients en 2023
- 8 sorties définitives (3 décès, 2 placements en Ehpad, 2 hospitalisations définitives et 1 reprise d'autonomie)
- 12 Gir 2 6 Gir 3 et 8 Gir 4



- ❖ Prise en charge globale des bénéficiaires : un patient qui rentre SPASAD : interventions du SSIAD ET du SAAD mais pas forcément ensemble. 2 patients ont bénéficié des 2 services en même temps pour un soin d'hygiène à 2 personnes
- Echanges avec les professionnels du secteur
- Echange chaque mois entre la coordinatrice du SSIAD et les responsables de secteur du SAAD

Actions phares 2023

❖ Projet ARACT (juillet 2022 – décembre 2023)

Réunions collectives avec d'autres structures pour des actions pour l'amélioration des métiers au sein des ESMS - outils d'attractivité, travail interne avec l'équipe soignante sur la « travail bien fait »

- ❖ Projet pour prévenir les chutes des personnes âgées vivant à domicile : prévention de la dénutrition, promotion de l'activité physique adaptée (avec l'AVIHE, projet débuté en 2023 poursuivi en 2024)
- Constitution de la candidature au projet Equipe Spécialisée Alzheimer auprès de l'ARS (décision sera rendue mi-février)



Aide à Domicile Et Portage de repas

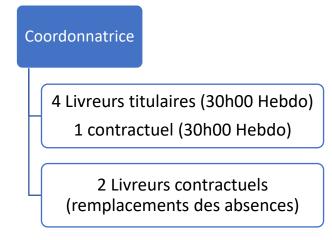
L'Equipe des intervenants

Aide à Domicile

Répartition des effectifs en poste en 2023

Secteurs	Titulaires *	Contractuelles
ENNEZAT	18	6
RIOM OUEST	17	7
RIOM EST	14	0
OUEST	11	4
AIGUEPERSE	8	6
TOTAL	68	23

Portage de repas



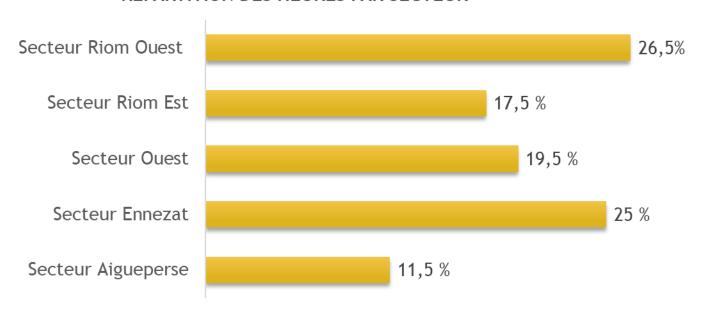
- 91 Aides à Domicile sont intervenues sous la responsabilité de 5 Responsables de secteur.
- 68 % des salariées interviennent sur les secteurs de Riom et Ennezat.
- 8 Titulaires sont salariées de La Communauté de Communes Plaine Limagne.

100 % de nos salariées sont des femmes. Les candidatures masculines sont d'une part peu nombreuses et d'autre part encore peu acceptées par les bénéficiaires.

Aide à Domicile

Interventions réalisées en 2023

REPARTITION DES HEURES PAR SECTEUR



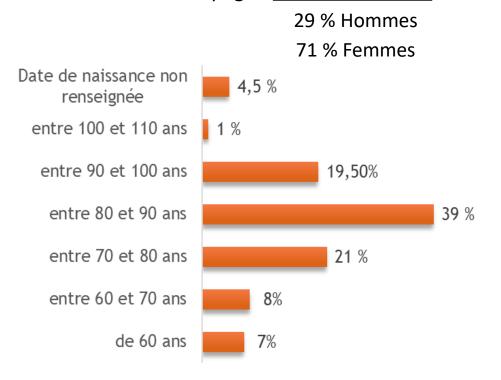
Nombres d'heures effectuées sur l'année 2023 : 89988 heures Nombres d'heures effectuées sur l'année 2022 : 97097 heures



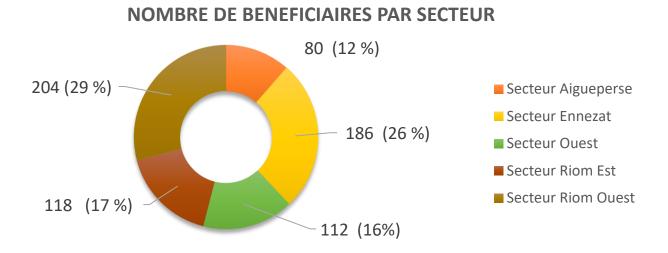
Une baisse (7099 heures soit 7,3 %) qui s'explique par les difficultés de recrutement occasionnant des annulations d'interventions en cas d'absences et le refus de nouveaux dossiers

Les bénéficiaires du SAAD

En 2023 le Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile a accompagné **700 bénéficiaires**



Répartition par secteur



Les bénéficiaires domiciliés sur le secteur de Riom et Ennezat constituent 72 % de nos clients.

Actions phares 2023

Destinées aux bénéficiaires :

- Ateliers Informatiques (septembre à décembre 2023 -12 personnes).
- Semaine Bleue (stand de Furoshiki) à la salle Dumoulin.
- Accompagnement à la Vie Sociale (expérimentation) secteur Aigueperse (4 à 5 personnes/session).

Destinées aux salariés

- Suite du travail commencé en 2022 concernant les conditions d'intervention des salariées dans le cadre de l'Appel à Projet Fond National de Prévention.
- Mise en place de Groupes de discussion permettant aux salariées d'échanger sur des points liés à leur activité et rompre l'isolement des intervenantes.





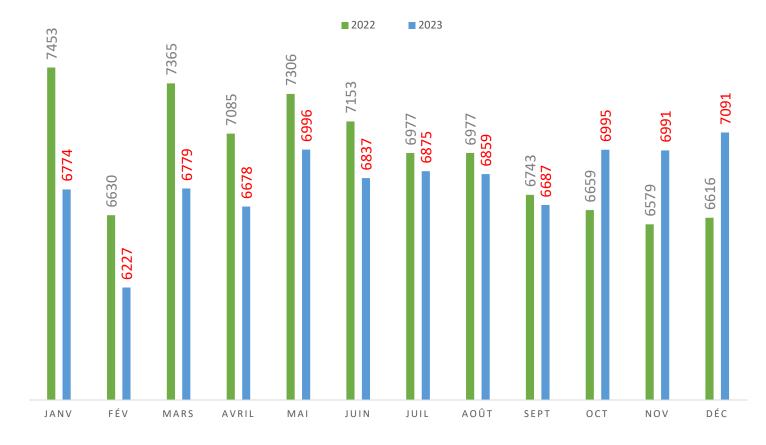
Changement de logiciel métier et migration des logiciels vers MILLESIME une solution commune aux 3 services (SAAD-SSIAD-PRAD).



Activité 2023

Evolutions des repas 2022- 2023

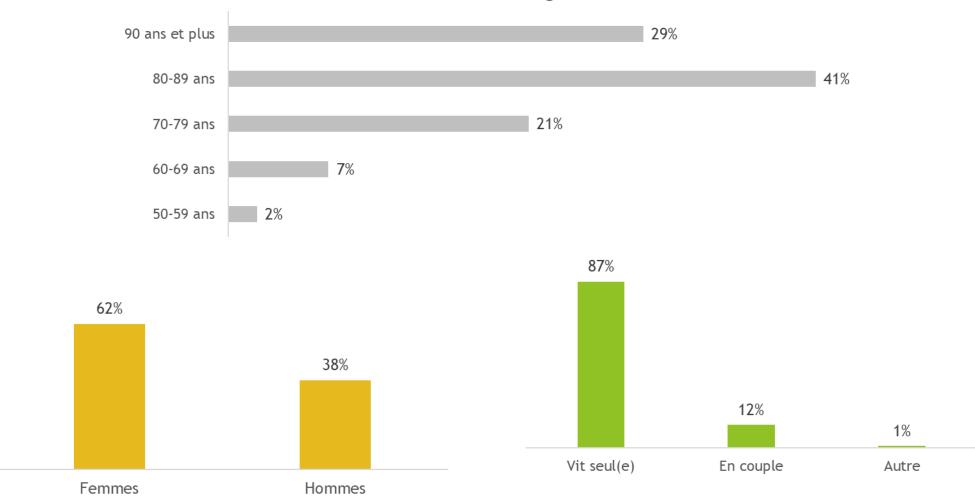
Portage de repas À Domicile



En 2023 le nombre de repas livrés est **de 81789** soit une baisse de 2% par rapport à l'année 2022 (**83543 repas livrés**). Nous notons toutefois une hausse des commandes depuis le mois d'octobre. Sur l'année 2023, le nombre de bénéficiaires facturé est en moyenne **de 310 par mois**.

Les bénéficiaires







Enjeux

☐ Préfiguration du futur service autonomie :

Réforme des SAD (Services Autonomie à Domicile). La réforme modifie les missions, les principes d'organisation et de fonctionnement des SAAD, SSIAD, et SPASAD (Décret n°2023-608 du 13 juillet 2023) — Harmonisation du territoire d'intervention

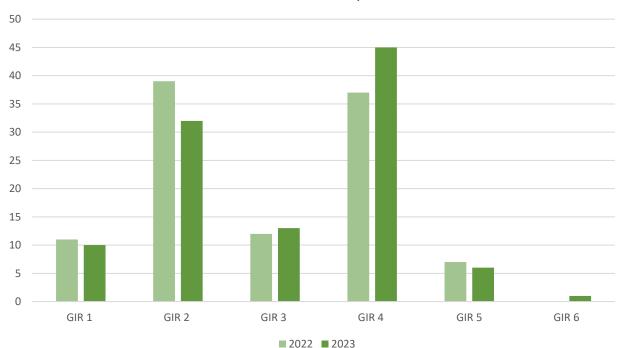
☐ Travailler sur l'adéquation entre demandes et besoins croissants et capacité à y répondre

Attractivité, recrutement, fidélisation. Pour le SAAD, travailler sur des propositions pour des orientations relatives à diminuer le reste à charge (7,42€ de l'heure)



Nbre de journées : 29 416 contre 29185 en 2022

Nbre de résidents par GIR



Activité 2023

	2023	2022
Entrées permanentes	25	22
Entrées temporaires	6	6
Décès	24	23
Retours à domicile	5	5
Transfert dans un autre établissement	1	0

Taux d'occupation : 98,3% (*97,4% en 2022*)

Taux d'occupation hébergement : 98,5% (98%)

Taux d'occupation temporaire : 81,6% (47,4%)



Perspective: chantiers 1^{er} semestre 2024 CIAS



- Pilotage global, évaluation, enquêtes annuelles bénéficiaires, association partenaires / acteurs locaux)
- Qualité et prise en charge :
 - Ehpad : priorité relative à l'hygiène / qualité des prises en charge (PAP) / vie dans l'établissement (animation)
 - Gestion des réclamations
 - Accueil
- Organisation : transversalité, mutualisation
- Management : soutien, QVT
- ❖ Développement chantiers communs RLV / Riom (RH)
- Modernisation et process internes : dématérialisation et diffusion des actes, congés dématérialisés



PROJET D'ETABLISSEMENT

Des dispositifs cadres pour appuyer notre démarche :

APPEL A PROJET FNP

SAAD + SSIAD

- Renforcer la collaboration entre les professionnels du CIAS
- Améliorer les conditions de travail et l'attractivité des métiers grâce à la mise en place d'un parcours d'intégration et de formation.
- Développer le sentiment d'appartenance
- Garantir la sécurité au travail et réduire le nombre d'accident du travail.

SERVICES AUTONOMIE •Proposer une prise en charge élargie et globale à domicile. Renforcer le travail entre services du CIAS - Développer la transversalité

CPOM QUALITE

- Renforcer nos services et la qualité de nos prestations
- Permettre l'accessibilité au service pour le plus grand nombre de personnes du territoire



BILAN BUDGETAIRE: RESULTATS 2023 PAR BUDGET

Seules les contributions des départements pour les résidents à l'aide sociale ne sont pas prises en compte dans ces résultats – sans impact majeur

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur	Résultat cumulé
CIAS	1 242 519,58 €	1 274 216,39 €	31 696,81 €	33 164,69 €	64 861,50 €
SAAD	3 396 527,68 €	3 552 539,42 €	156 011,74€	- 41 300,42 €	114711,32€
PORTAGE REPAS	878 131,57€	876 362,52€	- 1769,05€	8 255,44 €	6 486,39 €
SSIAD	976 973,28€	1 084 465,39€	107 492,11 €		107 492,11 €
EHPAD	4 452 244,46 €	4 288 717,69 €	- 163 526,77 €		- 163 526,77 €

Focus Ehpad par section d'imputation

Section	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Hébergement	2 185 821,50 €	1 941 244,72 €	- 244 576,78 €
Dépendance	686 176,72 €	571 030,68€	- 115 146,04€
Soins	1 580 246,24 €	1 776 442,29€	196 196,05€
Total	4 452 244,46 €	4 288 717,69 €	- 163 526,77 €

Les faits marquants :

- Augmentation des intérêts des emprunts de 146K€ à 301K€ et des assurances : +20% d'augmentation sur le groupe 3
 FCTVA pour partie pour financer les emprunts
- +11% des charges de personnels (intérim, remplacements), 8% d'augmentation des charges courantes (fluides, lingerie, alimentation)

Les faits marquants:

- ☐ Fonds départemental d'urgence et ARS (50K€ département et 50K€ ARS pour le SAAD et le SSIAD pour 3500€)
- Dotation Qualité CPOM département pour le SAAD :
 165 00 € dotation qualité
- Reste à charge CIAS de 7,42€/h pour le SAAD et 0,72€ par repas (Portage repas à domicile)



BILAN BUDGETAIRE: RESULTATS 2023 PAR BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT

Budget	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur	Résultat cumulé
CIAS	4 646,00€	14 969,00€	10 323,00 €	87 196,82 €	97 519,82€
SAAD	14 069,78 €	13 791,52€	- 278,26€	32 596,72 €	32 318,46 €
PORTAGE REPAS	4 337,30 €	3 704,78€	- 632,52€	29 771,78 €	29 139,26 €
SSIAD	11 684,29 €	17 779,72€	6 095,43 €	37 570,32 €	43 665,75 €

Subvention RLV

PORTAGE REPAS	62 601,00 € 191 800 00 €	62 601,00 € 155 275 00 €
CIAS	191 800,00 € 967 125,00 €	155 275,00 € 930 000,00 €



Perspective financière

- **□** DTM Ars et Tarification départementale
- ☐ Limiter les charges de fonctionnement de l'Ehpad (hébergement) :
 - Réduire la maintenance par renouvellement progressif des matériels et équipements (avec impact sur la qualité de service et la QVT des équipes)
 - Mutualiser à un niveau plus global que le CIAS (RLV/Riom), voire avec d'autres structures, rejoindre le groupement de commande du CD63 pour l'achat de gaz ?
 - Réduire l'appel aux personnels intérimaires
- ☐ Mutualisation inter-services CIAS sur certaines fonctions pour assurer la continuité de service sans recours à des recrutements ponctuels
- ☐ Réflexion sur le reste à charge du SAAD